

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	45 (1907)
Heft:	34
Artikel:	Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson : (histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud) : [suite]
Autor:	Othon, de Grandson
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-204437

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la forêt, une forêt qui avait appartenu à son père, le pauvre garçon revivait son enfance ; il revoyait sa famille, ses amis et son amie, la petite Jeanne au syndic, si bien élevée et si bonne. S'étaient-ils assez amusés ensemble à courir dans la mousse, à cueillir les anémones, le muguet et les pervenches, à manger des myrtilles, des framboises ! Et, tenez, voici, là tout près, à la sortie du bois, le buisson où il y avait tant de mûrons l'an passé et le bel églantier à côté, où Jeanne avait été butiner, semblable à une abeille.

— Je la croyais partie, monologuait Daniel, quand rieuse elle apparut couronnée d'églantines et de myosotis. Mais elle aussi doit me mépriser.

Et Daniel, un courageux pourtant, pleurait à cette seule pensée. Que voulez-vous ? C'était plus fort que lui, et personne, personne ne le voyait.

— Ne pleure pas, Daniel, tu me fais trop de peine.

C'était bien Jeanne, la Jeanne au syndic, qui était devant lui, belle déjà dans la grâce de ses dix-sept ans.

Oh ! cette apparition radieuse qu'il évoquait tout à l'heure... et Daniel pleurait, pleurait comme une source des bois.

Alors la naïade prit la tête de la source des bois.

— Ecoute-moi, Daniel, tu es un vaillant; va, fais toujours ton devoir et reviens, je t'attendrai. Au revoir, ami.

Et, dans un élan, Jeanne lui donna deux baisers et s'enfuit.

— Jeanne ! appela Daniel.

Mais Jeanne était déjà loin.

Deux baisers de Jeanne ! et ce qu'elle avait dit ! Non, il n'était plus malheureux; le petit oiseau bleu chantait dans son cœur...

II

Quand le coucou ne chante plus,
C'est que les blés mûrissext.

Le temps avait marché, depuis près de trois ans que Daniel était parti. Les uns le disaient à Paris, chez un comte, d'autres affirmaient l'avoir vu servir des bœufs à Genève, au Grand-Café ; mais la version générale fut qu'il avait mal tourné. C'était le grand Robert qui le savait, le grand Robert qui voulait Jeanne et ses écus. Parbleu ! ne l'avait-il pas aperçu à Lyon, vêtu comme un galvaudeux, un va-nu-pieds ?

Sans ajouter foi à tous ces racontars, la gen-

tille Jeanne en souffrait beaucoup, lorsque Daniel revint brusquement.

C'était vraiment un beau gars, solide, musclé et travailleur. On le vit bien quand il paya comptant la maison qui domine le village et dont nul ne voulait, parce qu'elle était trop exposée à la bise. Mais Daniel y tenait. Il loua du terrain à la commune, dont il fit un champ de pommes de terre, un champ de blé et l'autre de trèfle et de luzerne. Son horizon était borné derrière par les grands bois de Sainte-Catherine ; à l'est, le regard se baignait dans le grand lac tout bleu et, plus loin, l'Alpe se dressait majestueuse, verte, rose ou blanche, selon le caprice des heures.

Des poules, des lapins, deux chèvres et une vache, une charrette et tous les outils aratoires composaient son chêdaïl.

Mais pourquoi avait-il acheté « La Maison à la bise » ? Parce qu'il voyait celle de Jeanne.

La maison à lui était son castel, non point un de ces vieux castels aux rares fenêtres, car le soleil y entrait à grands flots et, la nuit, la belle lune venait dans sa chambre. Coquette et grande dame, elle se mirait complaisamment dans la petite glace, puis, curieuse comme une fille d'Eve, elle glissait sur l'armoire polie, reluisait sur la modeste vaisselle, argentait les cuillers et les fourchettes, dorait le dos des livres et longuement s'attardait sur la couche où reposait Daniel ; elle le baignait, l'imprégnait de son doux fluide qui calme et qui apaise, elle lui souriait...

III

Le cœur de Jeanne bondissait dans sa poitrine lorsque, de la forêt où elle était cachée, elle vit apparaître Daniel sur son champ dans lequel les coquelicots mettaient une flamme de pourpre au milieu des blés d'or et les bleuets qui ressemblaient à des yeux.

L'amour rend timides les plus courageux et Daniel était follement amoureux. Il évitait tout le monde et surtout Jeanne — Qu'était-il auprès d'elle ? — à tel point qu'il n'allait même plus abreuver sa vache à la fontaine du village ; il tirait de l'eau à son puits pour lui et ses bêtes. Mais quand venait le soir, son labour terminé, il s'asseyait sur un banc et, longuement, dissimulé par une haie de groseilliers, il contemplait la maison de Jeanne. Les oiseaux s'endormaient sous la lourde feuillée, tandis que, une à une, puis par milliers, les étoiles illuminaiient l'immense coupole du ciel. Silencieuse, une chauve-

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

18

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique
du Pays-de-Vaud.)

CHAPITRE XIV (suite).

UN DÉFI JURIDIQUE

Qu'il faussement, et mauvaisement a été consentant de la mort de feu mon redoutable seigneur, Monseigneur de Savoie, et voirement de celle de messire Hugues de Grandson, seigneur et propre frère du susdit Othon. De quoi ne pouvant donner preuve, je maintiendrais mon corps envers le sien, en la bonne ville de Modon, où raison doit se faire de toutes les causes touchant les bannerets. »

* Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

souris passait dans l'ombre, les grillons chantait, ça et là un ver luisant piquait la luzerne de sa petite lumière de soufre et les fleurs du jardin embaumaient l'atmosphère tranquille.

Alors Daniel, le cœur gros, traversait la route, s'arrêtait au bas de son champ de blé, presque à l'orée de la forêt.

— Jeanne ! appela-t-il.

— Jeanne... Jeanne... anne...

— Je t'aime !

— Je t'aime... t'aime... aime...

Et chaque soir il s'en allait ainsi, criant au bois sa grande peine d'amour et l'écho lui répondait. Qu'est-ce donc que l'écho sinon la voix des hamadryades mystérieuses qui vivent dans le cœur des vieux chênes ?

IV

— Jeanne !

— Jeanne... Jeanne... anne...

— Je t'aime !

— Je t'aime... t'aime... aime...

— Je t'aime, Daniel !

Daniel, les yeux hagards, courut, franchit d'un bond le ruisseau qui babille à la lisière du bois.

Jeanne, oui la Jeanne au syndic était là debout, toute pâle dans un rayon de lune.

Les femmes ont parfois de ces tendres audaces quand elles savent et Jeanne savait.

— Viens avec moi, dit Jeanne simplement. Et Daniel la suivit, il rêvait sans doute...

— Ta façon d'agir est positivement scandaleuse, mon garçon ; cela ne peut pas durer.

— Scandaleuse, monsieur le syndic ! balbutia Daniel.

— Allons donc. Depuis plus d'un an que tu cries le nom de ma fille à tous les échos. Qu'as-tu ? parle.

— Je n'ose pas...

— Aimes-tu Jeanne ?

— Oh ! si je l'aime ! et Daniel joint ses mains.

— Puisque tu l'aimes, mon brave, embrasse-la, je te la donne, mon fils. H. WINZELER.

Permettez ! — Un de nos lecteurs a entendu, l'autre jour, à la rampe du Petit-Chêne, à Lausanne, le soliloque suivant d'un bonhomme qui avait l'air de fort mauvaise humeur :

— Que le chef de gare m'aît engueulé quand j'ai voulu traverser les voies, je n'ai rien à dire mais ce qui est trop fort, c'est d'avoir attrappé derrière un coup de pied d'un simple employé

» que soit le mépris que je lui doive, elle a fait tout le destin de ma vie. L'état actuel de ma santé, et le soin de purifier nos ames, pourroient m'autoriser à demander un délai ; mais je ne veux que le tems nécessaire pour préparer nos harnois et nos chevaux. Que ceux qui ignorent les dispositions qu'entraîneroit un délai semblable après un défi formel, ou qui voyent d'un œil indifférent les malheurs qui peuvent en résulter pour le pays et pour notre jeune souverain, demandent des délais pareils ; pour moi, qui cherche à prévenir tous les maux que pourroit entraîner notre querelle, me voici prêt à la terminer aujourd'hui même si l'on veut ; mais par devant vous, Monseigneur, par devant les nobles chevaliers que voilà ; et non point au pays de Vaud ; car je pourrois trouver à Moudon, les embûches qu'un perfide ennemi me prépara autrefois au ravin de Cheires. Par ainsi, je répète que cet homme en a menti. »

Othon ayant cessé de parler, fit une profonde révérence au jeune comte, puis il remit à Mielwile le gant de Gérard.

Alors ne pouvant reculer, le prince permit le combat, dont il régla toutes les conditions avec ceux des chevaliers de sa cour, qui ayant porté les armes sous le fameux Comte Verd, s'étoient acquis le plus de réputation : puis s'agenouillant à son prie-Dieu, il dit : « Au nom de Dieu le père, le Fils et le Saint-Esprit : Nous voulons, et jurons

Aux quilles.

SOUVENIRS

Le château des Crêtes, sur Clarens, vient donc de passer en d'autres mains. Au temps qu'il appartenait à feu M. Dubochet, son premier propriétaire, Gambetta, on le sait, y séjournait à plusieurs reprises.

Aux Crêtes, Gambetta ne faisait guère de politique. Il s'abandonnait tout entier à la contemplation de la nature, si belle en ce coin de terre privilégié ; il dégustait, avec mesure, notre petit blanc ; puis il jouait aux quilles en compagnie des vignerons de Clarens, tout fiers de « rouler », parfois le célèbre tribun.

Disons toutefois que le grand orateur maniait aussi bien une boule que la parole : il fallait le voir, alerte, joyeux, lançant sa boule d'un bras vigoureux. Et quels rires il faisait lorsqu'à l'ébahissement des quelques spectateurs, il abattait quatre, cinq et même six quilles !

Un jour, ils étaient six à jouer la partie. Afin d'être libre de ses mouvements, Gambetta, à l'égal des autres joueurs, avait mis habit bas. Deux bouteilles étaient l'enjeu. Gambetta et ses associés en avaient gagné une et perdu l'autre ; il fallait faire la « débaste » (jouer l'écot entier), et la partie adverse avait 26 quilles comme total ! Gambetta et ses partenaires n'en compattaient que 14 ; il en fallait encore 13 pour gagner. Faire 13 en deux coups, autant dire que la partie était perdue.

Gambetta lance sa boule d'un mouvement de bras superbe ; sept quilles sont abattues ! En voilà 21, le jeu se serre, l'espérance renait dans le cœur de ses associés :

— Courage, M. Gambetta, six nous feront gagner.

Au second coup, sept quilles mordent de nouveau la poussière. Gambetta tombe en éclatant de rire sur un banc ; mais il ne veut pourtant pas que ses adversaires, bons joueurs de Clarens, aient trop de dépit de leur défaite : déjà il a payé les consommations.

On le voit, Gambetta se reposait ; il aimait cette nature si belle, si souriante de Montreux. Il se promenait beaucoup dans le splendide parc du château des Crêtes. Souvent aussi le matin, accompagné de quelques amis, il prenait un petit bateau au port de Clarens et venait débarquer à la Rouvenaz, à la Tonhalle ; là, assis près du trottoir, il s'entretenait familièrement avec ceux qui l'entouraient.

Sa causerie terminée, Gambetta et ses

amis reprenaient leur bateau pour rentrer au logis, et, placé au gouvernail, il dirigeait d'une main sûre le frêle esquif.

Dans ce coin d'un pays républicain qu'il affectionnait, il retrouvait, comme M. Thiers, des visages amis, des coeurs éprouvés et aussi — car il faut tout dire — ce petit blanc, dont nous sommes si fiers, car Gambetta devenait vaudois. Un jour, se promenant avec ses amis, ils arrivent à un embranchement de chemins. L'un voulait prendre à droite, l'autre à gauche, lorsque Gambetta s'écria en montrant une auberge :

— Messieurs, je crois qu'il vaut mieux aller « prendre un verre ! »

Un vrai Vaudois aurait-il mieux dit ?

Une rareté.

RIEN n'est plus rare qu'une bonne sauce mayonnaise !

— Quelle infamie ! Peut-on dire ! Moi, je ne la manque jamais, ma mayonnaise ; et tous mes convives s'en régalaient !

— Et moi ! Quand les amis de mon mari viennent souper à la maison, ils me disent toujours : « Madame Reymond, faites-nous donc une de ces bonnes mayonnaises dont vous avez le secret ! »

— Mais, moi aussi. Une mayonnaise, rien n'est plus aisément ; il faut avoir le coup ; tout est là.

Allons, allons, mesdames, ne vous fâchez point. Du calme, du calme. Je veux bien croire que la mayonnaise de Mme Pache est sans pareille ; que Mme Reymond séduit par sa mayonnaise tous les amis de son mari ; que Mme Blanc a le coup et n'en manque pas une ; mais je n'en maintiens pas moins que rien n'est plus rare qu'une bonne sauce mayonnaise.

Le secret de cette sauce est tout dans l'art d'accorder les restes. Or, c'est un art très délicat. Ainsi, du reste, en témoigne l'origine de la mayonnaise. Si vous ne la connaissez pas, la voici :

Après la bataille de Mahon, le maréchal de Richelieu, qui commandait les Français, épuisé de fatigue et de faim, trouva sur sa route une auberge où il s'arrêta.

Le maréchal ordonna qu'on lui servît immédiatement à souper.

Le cuisinier, d'un air désolé, vint annoncer au maréchal qu'il n'y avait rien à manger et qu'il lui était impossible de le satisfaire.

— Mais, malheureux, dit le maréchal, je meurs de

par cette sentence, invoquer Dieu, pour qu'il protège le bon droit. Que gages de bataille, soient donc donnés entre l'accusateur et le défendeur, que chacun fasse son devoir, et que la vérité soit en évidence ! »

Le jeune Amédée, ayant depuis permis publiquement ce combat, par arrêt de son conseil du 15 Novembre 1897, le jour en fut fixé au 15 Janvier suivant.

Le combat devoit se faire en champ clos ; les deux combattants à cheval, avec *armes pleines*, sans avoir aucune pointe *offendable* ; la lance, deux dagues et un poignard. Tous ces points définitivement réglés, les champions prononcèrent le serment d'usage ; et vingt-deux seigneurs des plus qualifiés répondirent au comte de leur comparution.

CHAPITRE XV

UN CONVOI FUNÈBRE

On peut imaginer avec quelle impatience le peuple attendit la mi-Janvier : de *mémoire d'homme* le pays n'avait eu pareil spectacle. Attirée par l'éclat de la réputation de Grandson, et par celui que la présence d'un jeune prince, environné d'une cour brillante, ajoutoit à la solennité du combat, la noblesse de Savoie et de Bourgogne arriva de toutes parts ; mais celle du Pays-de-Vaud, divisée en

faim, donne-moi n'importe quoi, ce que tu voudras, les restes de l'auberge !

Après quelques minutes, on servit au maréchal un plat de viandes froides arrangées avec une sauce exquise dont il mangea avec un plaisir extrême.

Il fit venir le cuisinier et le complimenta.

— Tu m'avais dit que tu n'avais rien, et ton souper est excellent !

— Monsieur le maréchal est bien bon, mais je ne me suis servi, comme vous me l'aviez permis, que des restes de l'auberge.

— Comment, ce sont des restes ?

— Oui, monsieur le maréchal. J'ai composé avec des œufs une sauce qui a relevé ces restes que je n'osais pas offrir à monsieur le maréchal.

— Eh bien ! ta sauce est un chef-d'œuvre qui mérite de passer à la postérité ; il faut lui donner un nom.

— Si monsieur le maréchal le permet, répondit le cuisinier qui avait autant d'esprit que d'imagination, nous l'appellerons *sauce mahonnaise*.

Le maréchal de Richelieu récompensa généreusement le cuisinier modèle, et lui demanda la recette de sa sauce, qui fut rapidement connue.

Telle est l'origine véritable de la sauce mahonnaise, qui par dégénérescence de langage est devenue mayonnaise.

Cette sauce qui sert à masquer des volailles froides et des poissons est très délicate ; sa confection présente certaines difficultés. En voici la recette : On met dans une terrine un ou deux jaunes d'œufs, du poivre, du sel, des fines herbes et quelques gouttes de vinaigre, puis on tourne le tout. On ajoute de l'huile, goutte à goutte, sans cesser de tourner. Quand on a ainsi obtenu une quantité suffisante et quand la sauce est bien épaisse, on y ajoute un peu de vinaigre, si cela est utile, mais en ayant soin de tourner de nouveau.

Le capital de l'ouvrier

c'est sa santé. Et pourtant on pèche souvent contre cette dernière par l'emploi d'aliments douteux. Les poissons que l'on absorbe sous forme d'aliments, tels que l'alcool, le café, le thé, etc., sont toujours consommés en trop grande quantité et s'ils n'ébranlent pas immédiatement notre système nerveux, ils agissent comme un poison lent et nous rendent malades de corps et d'esprit. Que chacun essaie une fois de remplacer le café nuisible par le café de malt de Kathreiner et il sera surpris de son action agréable et salutaire.

Pour s'y habituer, que l'on prenne un mélange contenant un tiers de café et deux tiers de café de malt de Kathreiner pour passer ensuite peu à peu au café de malt.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

*Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.*

renouveler publiquement le serment qu'ils avoient prêté deux mois auparavant, et se soumirent de nouveau à l'avènement du combat, en jurant qu'ils allaient soutenir la vérité.

— Puisqu'il est ainsi, dit le comte, allez ! et que Dieu fasse droit.

Lorsque les deux chevaliers se furent retirés, les juges du camp, se levant du pied de l'échafaud où ils étoient assis, s'avancèrent, précédés de leurs hérauts-d'armes, firent le tour de la lice, et la visitèrent soigneusement, pour qu'il ne s'y rencontrât *ni embûches, ni mal-engins* ; ensuite ils partagèrent le soleil aux combattants : puis revenant au pied de l'estrade, ils s'inclinèrent respectueusement devant le comte, et reprinrent leurs places.

Aussitôt les trompettes ayant donné le signal, les hérauts crirent des deux extrémités du camp : « Ores, laissez aller les bons combattants, et les barrières s'ouvrent à leurs voix. »

Alors l'impétueux Gérard s'élança, il fond sur son ennemi comme le tigre fond sur sa proie, et poussant à *outrance* le vigoureux cheval allemand sur lequel il est monté, il parcourt dans un instant les deux tiers de la carrière.

Othon ne part qu'après avoir salué le comte ; sa contenance est fière et modeste ; il va tranquillement au-devant de son fougueux adversaire, et lorsqu'il est au moment de l'atteindre, poussant son cheval dont il a ménagé l'ardeur, il reçoit sur son écu la lance de Gérard qui vole en éclats. (*A suivre*)